Devenir Référent interne ou consultant QVCT RPS – Conduire et animer une démarche de Qualité de Vie au Travail

Durée : 70 heures + 14h en entreprise

Formation en :
– presentiel

Nombre de participants : Min. 6 - Max. 10 pers

Objectifs

- Initier et animer la démarche QVCT et animer le groupe projet QVCT de son entreprise de façon participative, d'une ou plusieurs entreprises.
- Assurer le rôle d'interface entre les différents acteurs internes et externes pour accompagner la mise en œuvre et l'évaluation des améliorations proposées.

Objectifs pédagogiques - Compétences visées

- Initier et animer la démarche QVCT et animer le groupe projet QVCT de son entreprise de façon participative, d'une ou plusieurs entreprises
- Assurer le rôle d'interface entre les différents acteurs internes et externes pour accompagner la mise en œuvre et l'évaluation des améliorations proposée

Public

- Personne désignée par son entreprise ou son établissement et désireuse de devenir **référent QVCT de son entreprise**. Par exemple : responsable RH, RSE, QSE, membre du CSE, préventeur, psychologue du travail, infirmier du travail...

- Indépendant désireux d'élargir son portefeuille de compétences de formateur QVCT-RPS, consultant en prévention des Risques Professionnels... et devenir consultant **référent QVCT RPS pour divers organisations** (entreprises , établissements , institutions)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap : nous vous invitons à contacter nos services avec pour objet : « Adaptation parcours » pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins

Délai d'accès

Inscription en ligne via le site internet jusqu'à une semaine avant le début de la formation sous réserve d'un minimum de 5 participants.

Au delà, nous contacter. (sans certitude de pouvoir vous intégrer)

Prérequis

Expériences ou être diplômé(e) / certifié(e) dans l'une des branches précitées

Il est fortement recommandé de suivre l'auto-formation INRS aux bases en prévention des risques professionnels

Positionnement proposé par le responsable pédagogique avant la formation (sur rendez-vous)

Contenu - Programme

- 70 heures sur 2 sessions de 5 jours en présentiel (intersession de 15 jrs à 1 mois)
- 14 h de travail personnel en intersessions sont à prévoir pour la préparation de l'examen

A l'issue de la formation, possibilité de participer aux demi-journées d'échanges de pratique de notre réseau de référents QVCT.

Contenu de la formation

- La prévention des Risques Professionnels au service de la QVCT
- La QVCT, ses déterminants, les TMS, les RPS, le stress, les différentes notions, les enjeux, les leviers d'actions, la démarche d'amélioration continue des conditions de travail, les différents acteurs – Les différentes actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire.
- La démarche QVCT : pour une performance sociale et organisationnelle durable
- L'ordonnancement de la QVCT et ses liens avec la RSE, la prévention des risques professionnels, la prévention des RPS, TMS, du harcèlement)
- Les principes de l'amélioration continue de la QVCT et ses conditions de réussite
- Les différents niveaux de prévention et d'actions possibles en amélioration continue des conditions de travail
- Les rôles et responsabilités de chacun dans l'entreprise en QVCT
- Le rôle du référent QVCT / du consultant dans l'accompagnement des différentes étapes d'une démarche QVCT participative
- L'amélioration effective des conditions de travail dans une approche globale et participative
- Le choix des améliorations au bon niveau de prévention, le soutien dans leur mise en œuvre, la mesure des impacts, la pérennisation des améliorations.
- Le projet QVCT de l'entreprise
- Les conditions sociales permettant l'initiation d'une démarche QVCT pour toutes les parties prenantes
- La préparation du projet QVCT
- Poser les bases de la démarche QVCT de son entreprise. La note de cadrage La mise à bord des parties prenantes La mise en œuvre
- La mobilisation des acteurs La mobilisation initiale L'identification des besoins en formation des acteurs internes
- L'animation de réunions d'amélioration continue de la QVCT- RPS
- L'exploitation et la valorisation des propositions d'amélioration des conditions de travail
- La communication interne et externe
- Méthodologie de conduite de projet participatif en amélioration continue.
- Outil participatif d'amélioration continue des conditions de travail
- Structuration du projet QVCT de son entreprise : y compris note de cadrage et présentation au CSE/à la direction
- Développement des compétences sociales nécessaire pour assumer son rôle d'interface QVCT
- Construction de son propre plan d'actions en tant que référent
- QVCT interne ou externe
- Travail sur des cas rencontrés dans sa vie professionnelle en tant que référent QVCT / consultant QVCT RPS

Programme

- Jour 1 :
  - Matin :
    - Accueil
    - La QVCT
    - Les enjeux, la démarche, la formation comme moyen d'action
  - Après midi :
    - Les fondamentaux d'une démarche QVT
    - La mobilisation des différents acteurs
- Jour 2 :
  - Matin :
    - Les TMS : Caractéristiques, démarche d'évaluation et de prévention
  - Après midi :
    - Méthode et outils d'évaluation et de prévention des TMS, la fiche PACT pour les risques liés à l'activité physique
- Jour 3 :
  - Matin :
    - Les RPS : Caractéristiques démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels intégrée à la démarche QVCT
  - Après midi :
    - Méthode et outils d'évaluation des RPS, la fiche PACT pour les RPS
- Jour 4 :
  - Matin :
    - La démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels intégrée à la démarche QVCT
  - Après midi :
    - Organisation et conduite d'une démarche participative : l'animation des espaces PACT
- Jour 5 :
  - Matin :
    - Le référent animateur du projet QVT de son entreprise La démarche QVCT, un projet à conduire
    - Réalisation du projet QVCT : étude de cas PME

- Après-midi :
  - Conduite d'une réunion de présentation du projet QVT, présentation et argumentation à la gouvernance
  - Travaux inter session – Les Épreuves certificatives

INTERSESSION :

14 heures (préparation des travaux d'analyse de situations de travail et élaboration du projet QVCT)

- Jour 6 :
  - Matin :
    - Point sur intersessions et restitution des analyses de situation de travail TMS et évaluation (EC 2)
  - Après midi :
    - Animation de groupe PACT (EC2)
    - Hiérarchisation et mise en œuvre des améliorations des conditions de travail
- Jour 7 :
  - Matin :
    - Restitution des analyses de situation de travail RPS et évaluation (EC 2)
  - Après midi :
    - Animation de groupe PACT (EC2)
    - Hiérarchisation et mise en œuvre des améliorations des conditions de travail
- Jour 8 :
  - Matin :
    - Évaluation des RPS d'une unité de travail : outil faire le point (INRS)
  - Après midi :
    - Restitution des projets QVCT et évaluation (EC1)
- Jour 9 :
  - Matin :
    - Restitution des projets QVCT et évaluation (EC1)
  - Après-midi :
    - EC1 suite et échange sur les projets
- Jour 10 :
  - Matin :
    - Les conditions de réussite : la note de cadrage du projet QVCT
    - Mutualisation des pratiques sur les étapes du PDCA de la démarche
  - Après-midi
    - Echanges sur la mise en oeuvre des projets – plan individuel d'actions
    - Bilan de la formation

Méthodologie

Apports théoriques et pratiques (présentation, vidéo-projection) Échanges interactifs (paperboard, cartes de présentations, etc..)

Travaux pratiques, jeu pédagogique, fresque de la QVCT, jeux de rôles permettant d'animer effectivement en contexte professionnel

Dans le cadre de la formation-action : Études de cas réels de situations de travail à risque et élaboration du projet QVCT de son organisation (entrainement à l'animation , et l'argumentation)

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation

Évaluation formative : Suivi des progrès lors des séances et vérification de la compréhension via les échanges et les exercices.

Évaluation certificative (voir référentiel) Un certificat IFQVT est remis au participant ayant satisfait aux épreuves certificatives et participé à l'ensemble de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud

Attestation de Formation : Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire à l'issue du programme, certifiant sa participation et les objectifs atteints. Questionnaire Évaluation à froid

Intervenants

Formateurs de formateurs certifiés en QVCT, RPS et TMS ayant une expérience terrain effective de plusieurs années en France, en Europe et en Afrique

- Patrick Bozier, ancien responsable de formation à l'INRS, Directeur pédagogique de notre institut, master en ingénierie de formation
- Odette Sangaré, référente grands comptes et comptes internationaux, certifiée par l'INRS en RPS, expert agrée en RSE sur le pilier social,

formateur pour adulte agréée

Lieu

En inter-entreprise : Paris, l'adresse vous sera communiquée dans la convocation ultérieurement - En intra-entreprise : à définir

Tarif

- Pour une formation inter-entreprise
  - Financement personnel : 2875 €. La TVA est non applicable – article 293 B du CGI
  - Paiement par carte bancaire en une ou plusieurs fois (pour les inscriptions effectuées 3 mois avant le début de la formation)
  - Un premier acompte de 500€ au moment de l'inscription, et le solde avant le début de la formation

- Paiement par votre employeur ou un financeur :
  - sur devis. La TVA est non applicable – article 293 B du CGI
  - Un acompte de 500€ est à verser pour réserver votre place.
  - Le solde sera facturé au financeur à l'issue de la formation

- Pour une formation intra-entreprise : Sur devis

Modalités de paiement

Pour une formation inter-entreprise

Financement personnel : 2875 €. exonéré de TVA l'article 261-4-4° du code général des impôts (CGI)

Paiement par carte bleue en une ou plusieurs fois (pour les inscriptions effectuées avant 45 jours)

Un premier acompte de 30% au moment de l'inscription, et le solde à l'issue de la formation.

Paiement par votre employeur ou un financeur : sur devis , le montant de la formation est exonéré de TVA l'article 261-4-4° du code général des impôts (CGI) . Un acompte de 30% est à verser pour réserver votre place.

Le solde sera facturé au financeur à l'issue de la formation.

Pour une formation intra-entreprise

Sur devis

Prise en charge

Prise en charge possible suivant les modalités et exigences de votre financeur

- OPCO
- Employeur
- France Travail

Pas de CPF

Cette formation peut être enrichie de la formation « Devenir formateur en QVCT-RPS »